

Nucourt Com-Info



N° 60
octobre 13

Le journal du conseil municipal



Plus clair...



Plus sûr...



Plus fleuri !



MOT DU MAIRE

Ce mois de Septembre écoulé a connu dans notre village, successivement, 2 manifestations mettant en valeur le patrimoine communal et intercommunal : « les journées européennes du patrimoine » et le festival « Césarts fête la planète ».

Ainsi, la commission des fêtes, fidèle à son poste, a accueilli les visiteurs à l'église St Quentin. Ceux-ci se sont répartis entre les habitués et ceux qui découvrent pour la première fois un lieu chargé d'Histoire.

Ainsi, la commission « tourisme-culture- camp de César », dont j'ai la charge en ma qualité de vice-président de « notre » communauté de communes Vexin Centre, a piloté la conception et la réalisation de la 3ème édition de « Césarts fête la planète ». Nul doute que, vous qui étiez parmi les 2500 et quelques visiteurs du week-end, avez pu bénéficier des nombreuses animations gratuites et de l'offre de qualité des producteurs locaux. Au total, plus de 1600 élèves des écoles élémentaires du Vexin et des « villes-portes » du Parc Naturel Régional du Vexin Français ont été également accueillis, en 4 jours de semaine. Sachez que plus de 30 Nucourtois, élus, agents communaux, bénévoles, m'ont remarquablement secondé dans ma mission. Du fait de l'affluence que nous attendions et que nous avons effectivement connue, nous avons conçu un dispositif complet pour le stationnement des véhicules et l'accueil du public... Sans conteste le p'tit train qui a desservi les parkings a connu un très fort succès !!! Avec le concours efficace de nombre d'élus, agents communaux et bénévoles des autres communes de « notre » interco et dans un schéma de co-organisation avec la remarquable compagnie « Pile poil » ce festival a tenu ses promesses. Le coût de cette belle illustration d'un projet mené à bien et qui réunit les habitants d'un territoire n'aura pas excédé 0,70 € par habitant ! ...

« Mieux vivre, tous ensemble, à Nucourt » c'est aussi mettre en valeur le bien commun, historique ou non, et faire en sorte que chacun puisse en profiter !

ELECTIONS MUNICIPALES 2014

Le décret n° 2013-857, en date du 23 Septembre, fixe les dates des prochaines élections municipales : dimanche 23 Mars 2014, dimanche 30 Mars 2014 si un second tour est nécessaire. **N'attendez pas pour vous inscrire sur les listes électorales.**

Conseil municipal du 19 septembre 2013

DELIBERATIONS

- **Sollicitation de la réserve parlementaire pour divers investissements** (voir page 6).
- **Décision modificative sur le budget de l'eau et de l'assainissement** (voir page 7).
- **Autorisation de création des régies municipales** (voir page 7).
- **Fixation du régime indemnitaire global des régisseurs communaux** (même article que ci-dessus).
- **Autorisation générale et permanente de poursuites par le Trésorier** ; *Le conseil municipal a autorisé le Trésorier à poursuivre le recouvrement des sommes ayant fait l'objet d'un titre (donc dûes à la commune) et ce de façon générale et permanente.*
- **Versement d'une subvention de 150 € à la section Foot du Foyer Rural** ; *Comme l'année passée, le conseil municipal a attribué une subvention de 150 € à l'association Foyer Rural pour participer à l'achat de coupes et sifflets offerts lors du dernier tournoi de football.*
- **Adhésion de la commune de Frémécourt au SIMVVO** ; *Le conseil municipal a accepté la demande d'adhésion de la commune de Frémécourt au syndicat intercommunal de musique.*

Attention ramassage des betteraves

La société Saint Louis Sucre nous informe de la période de chargement des betteraves, période donnée à titre indicatif et susceptible d'évoluer. Deux semaines sont concernées : semaines 41, 45, 49 et 01. Soit du 7 au 12 octobre, du 4 au 9 novembre, du 2 au 7 décembre et du 30 décembre au 4 Janvier.

Jumelage

Hartmut LANG, précédent président de l'association du jumelage à WE-NINGS est décédé. Ses obsèques qui ont eu lieu le 20 septembre. La municipalité a tenu à lui rendre hommage pour son engagement, une composition de fleurs a été déposée sur sa sépulture.

Au cours de ces derniers mois, divers chantiers ont été conduits sur le territoire de notre commune. Ils sont la conséquence des décisions prises antérieurement par votre conseil municipal. Certaines ont pour origine les demandes des riverains de voies communales, mécontents des comportements indisciplinés voire dangereux de conducteurs.

Le chantier d'enfouissement des lignes rue de la Saussaye, réalisé dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage déléguée du Syndicat Intercommunal d'Enfouissement des Réseaux de Câbles (SIERC) a connu un retard significatif à la suite d'un refus de réception d'ERDF. Il est aujourd'hui heureusement achevé et chacun peut constater qu'il s'agit d'une belle réalisation. Naturellement, il est maintenant souhaitable que notre projet de contrat rural permettant la réhabilitation complète des trottoirs soit mis en œuvre.

A la demande des riverains des rues du Château et de la Boutrolle, nous avons procédé à des aménagements légers pour y améliorer la sécurité routière. Les dispositifs mis en place sont adaptables : nous n'avons qu'un objectif, répondre à vos légitimes attentes, donc à l'intérêt général... Evidemment, l'une des difficultés de l'exercice tient aux divergences irréductibles et péremptoires entre voisins... Au cours de ce dernier trimestre 2013 nous allons achever ces 2 opérations, comme nous nous y sommes engagés auprès des riverains.

Toujours en matière de voirie, d'une part, comme annoncé avant l'été, la reprise du traitement des « nids de poule » a été menée à bien, d'autre part, en urgence et suite à un effondrement une intervention a été conduite sur le RD206/rue de la gare.

« Nos jeunes » du CMJ nous avaient, fort justement, alertés sur la nécessité de recréer un abri bus à l'arrêt de la rue du bois de Chars et de doter la place de Wenings du même équipement. Le premier a été mis en place par l'équipe technique communale avant la rentrée des classes. Selon la programmation des services du Conseil Général, le second devrait l'être ce mois-ci.

Une alerte « gaz » ayant été détectée en partie extérieure de l'école « les 4 vents », le réseau d'alimentation a été remis en conformité. Une fois encore, et malgré nos réclamations réitérées, nous constatons que les ultimes remises en état du revêtement du parking se font attendre. Force est de constater qu'en la matière le recours par GDF à des sous traitants se fait au détriment de la qualité du service...

Dans le cadre de notre politique de bonne maîtrise des dépenses d'énergie, nous avons doté la salle Jean POURRAT d'un chauffage électrique autonome et d'un éclairage extérieur par cellule.

Nous mettons à la disposition de l'association le « Foyer rural » cette salle pour y accueillir la bibliothèque. Ainsi, confort d'usage et maîtrise des dépenses se trouvent améliorés.

S'agissant de la station d'épuration, objet de surveillance et d'entretien constants, la remise en parfaite conformité de la super structure d'un bassin a été réalisée.

Ce rapide bilan de l'activité « travaux » serait incomplet si l'opération fleurissement n'y figurait pas ! Nombre d'entre vous ont fait part de leur satisfaction de voir le village, leur cadre de vie, embelli. Ces témoignages sont les bienvenus, d'abord et avant tout, vers les personnels communaux, qui, n'en déplaise aux habitués grincheux, ne manquent pas d'ardeur pour le bien de tous... Le cadre de vie, la propreté, sont l'affaire de tous. Il n'est pas raisonnable, a fortiori dans une petite commune rurale, d'avoir un comportement « de consommateur » donc se résumant à demander toujours plus de service... sans augmentation de l'impôt, évidemment. Aujourd'hui, bien plus qu'auparavant, les interventions des agents communaux limitent le recours à des interventions extérieures, donc permettent de dépenser mieux : faire plus sans augmenter la ressource. En contrepartie, la propreté des trottoirs confiée aux riverains dégage du temps de travail. C'est bien pour ce motif que nombre de maires ruraux ont, de longue date, pris un tel arrêté.

Information

Plusieurs d'entre vous ont été récemment « harcelés » par des appels téléphoniques. Leurs interlocuteurs prétendaient leur imposer, à leur domicile, un contrôle de l'état de leur charpente (termites...). Naturellement, il s'agit là de démarchage commercial, **sans aucun fondement officiel**, contrairement aux affirmations des appelants. Si vous êtes victimes de tels appels, alertez nous, en collaboration avec la Gendarmerie nous gérons ce type de situation.

Parc Naturel Régional du Vexin Français

Connaissez-vous le beau site internet du PNRVF ? Consultez-le, vous ne serez pas déçus ! www.pnr-vexin-francais.fr

Le Parc lance une démarche pour « Mieux vivre ensemble », pour promouvoir « une démarche de développement social territorial, le lien social et les solidarités étant aujourd'hui des préoccupations majeures ». Nous ne saurions mieux dire !

Réserve parlementaire

Les parlementaires dispose chaque année d'un budget dit « réserve parlementaire » ayant vocation à aider les communes. M. Alain RICHARD, sénateur du Val d'Oise, est disposé à nous en faire bénéficier.

Dans cette perspective, il convient de recueillir l'accord du conseil municipal sur le principe de la sollicitation de cette subvention au titre de la réserve parlementaire. L'opération serait remboursée à hauteur de 50 % des sommes engagées avec un plafond de 15 000 €. C'est donc sur un montant total d'investissements de 30 000 € que nous raisonnons.

En ce qui concerne le contenu de l'opération, et après avoir travaillé avec les adjoints, Monsieur le Maire propose de répartir le budget de la manière suivante : 8000 € pour le secteur scolaire et péri-scolaire (cycles, jeux, ordinateur, tableau numérique, sèche-linge), 22 000 € pour le secteur des travaux de mise en sécurité routière des rues de la Boutrolle et du bois de Chars.

Semaine nationale des retraités et des personnes âgées

Dans le cadre de la semaine bleue, la commission **Personnes âgées - Maintien à domicile – Santé** de l'intercommunalité vous prie de trouver ci-dessous un lien internet portant sur des activités à l'intention des seniors. Celles-ci seront présentées à l'occasion d'une réunion à la mairie de Chars, le jeudi 24 octobre prochain à 14 heures.

http://ccvexincentre.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=159:la-semaine-bleue-reunion-d-information&catid=96&Itemid=465

Petite enfance

L'association Crèche Parentale « Le Chat Perchay » en partenariat avec l'Ecole des Parents (EPE) vous invite à partager vos expériences sur la relation parents/enfants dans un cadre chaleureux et bienveillant...

L'AUTORITE et la relation parents enfants avant 6 ans

Samedi 12 octobre 2013

Rendez-vous à la crèche du Perchay – 6, place Marie Thérèse Picard – 95450 Le Perchay

Réservation conseillée auprès de Cécile Oukil au 06.11.99.31.08

Entrée gratuite – Durée 2 heures – Les enfants sont gardés gratuitement à la crèche par l'équipe – Collation à la suite de la rencontre.

Régies municipales

Lors d'une réunion de travail entre Mme BADALIAN, Trésorière, chef du centre des Finances Publiques de Marines, depuis le 2/9/2013, Monsieur le Maire accompagnée de Madame la secrétaire de mairie remplaçante il s'est agi de passer en revue et de traiter des modes de fonctionnement de notre service administratif, sur le plan de la comptabilité publique. L'objectif est de mener à son terme la démarche de remise en conformité des pratiques communales avec les règles applicables. Avec le concours du Centre Inter-départemental de Gestion Communale et sur la base des contrôles que nous avons opéré ainsi que de ceux effectués par Mme la Trésorière, il a été établi que les régies actuelles, telles que créées au cours des mandats municipaux précédents étaient juridiquement irrégulières

S'agissant des régies, il a été soumis au conseil municipal une délibération autorisant le maire à procéder à la création des régies lorsqu'elles s'avèrent nécessaires.. Il a donc été convenu de recréer, cette fois-ci conformément à la loi, ces régies : au budget de l'eau, à la caisse des écoles et au CCAS.

Il est évident que des réponses précises seront apportées en tant que de besoin aux administrés qui nous interrogeraient.

Le régisseur bénéficiera des indemnités fixées par arrêté ministériel et calculées en fonction des fonds maniés.

Monsieur le Maire précise avoir sollicité Mme Arlette FRAPSAUCE en tant que régisseur et Mme Anne TARIDEC en tant que suppléant. Toutes deux ont accepté cette mission, qu'elles en soient vivement remerciées.

Finances publiques

La Trésorerie de Marines (38bis rue Baleyrier, BP40043, 95640 MARINES), est ouverte du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, le vendredi de 9h00 à 12h00 - Tél. 0130397034 - fax 0130397232 - courriel : t095016@dgfip.finances.gouv.fr.

Décision modificative

Il s'agit d'abonder une ligne qui ne l'a pas été lors de la constitution du budget. Une étude a été réalisée pour la mise en sécurité et de valorisation de la zone de lagunage. Il convient évidemment de régler cette prestation. Il est donc nécessaire déplacer des fonds (5 000 €) permettant le règlement de cette facture.

Football Club de Nucourt

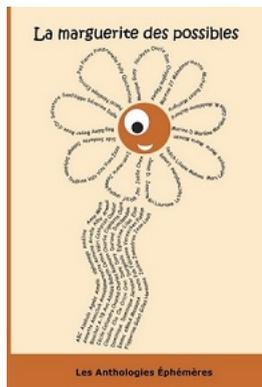
Cette section du Foyer Rural reprend du service et remet ses deux titres de champions (coupe et championnat) en jeu. Venez nous supporter nombreux les dimanches 06, 13 et 20 octobre, le dimanche 17 novembre et les dimanches 01 et 15 décembre au stade de Nucourt à partir de 9h.

Bibliothèque et lecture

La bibliothèque propose, à ses jeunes lecteurs (et aussi aux moins jeunes) un « raconte-tapis » et une lecture de quelques uns des textes de « La marguerite des possibles » suivi de dédicaces.

Vendredi 11 octobre à 17h00
Salle Jean Pourrat

Ceci en avant-première de sa présentation et de dédicaces, le samedi 12 octobre de 14h à 17h à la bibliothèque universitaire de Cergy (site des Cerclades) pour l'association Rêves



Pensez-y !

L'automne est là... Avec lui les risques d'affections grippales se rapprochent... Pensez à prévoir votre vaccination... Prenez soin de vous et de votre entourage !

Dates à retenir

- 11 octobre : raconte-tapis à la bibliothèque.
- 12 octobre : concours de belote dans la salle du Foyer Rural.
- 16 octobre : après-midi récréatif CCAS.
- 9 novembre : concours de belote dans la salle du Foyer Rural.
- 10 novembre : repas des Anciens.
- 11 novembre : commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918.**

Nucourt Com-Info : le journal du conseil municipal

Directeur de la publication : Alain Prache.

Conception et réalisation : Commission communication

Imprimé par nos soins à 300 exemplaires

Mairie de Nucourt rue de la Boutrolle

Tél. : 01 34 67 41 11 Fax : 01 34 67 46 05

E-mail : mairie.nucourt@wanadoo.fr - Site internet : <http://www.nucourt.eu>

Comme de nombreux nucourtois, choisissez de recevoir le compte-rendu du Conseil municipal par messagerie. Pour cela, communiquez-nous votre e-mail à l'adresse ci-dessus.

Imprimé sur papier recyclé